

Parcours pédagogiques personnalisés

En voie directe (3 ans), en situation d'emploi (3 ou 4 ans) et **par voie d'apprentissage** pour les étudiants âgés de moins de 26 ans.

Statut étudiant pour les personnes en formation à l'ISSM et possibilités d'aides financières diverses.

L'I.S.S.M. propose aussi des accompagnements pour l'accès aux diplômes du Travail Social par la **Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E)**.

LES OPTIONS DE L'ISSM

Pour inscrire la formation des travailleurs sociaux dans les enjeux d'aujourd'hui, l'I.S.S.M. a engagé sa pédagogie autour de la notion de transversalité des métiers, dans une dynamique de recherche, de développement social, d'échanges européens.

Il met ainsi à disposition :

- ♦ une équipe de formateurs permanents
- ♦ des enseignants praticiens, professionnels et universitaires
- ♦ une pédagogie active, individuelle et en groupe qui fait appel à l'initiative et à la responsabilité des étudiants, favorisant la mobilité professionnelle
- ♦ un centre documentaire informatisé
- ♦ des formations à l'intention des professionnels en exercice

L'I.S.S.M. initie et **développe des échanges avec des organismes de formation et universités de divers pays européens** et soutient des projets de stage dans des pays hors de la communauté européenne.

Les étudiants de l'I.S.S.M. peuvent préparer, lors de leur 3^{ème} année de formation *, **la Licence Sciences de l'Education (Université de Haute Alsace) et la Licence de Sociologie Mention Développement Social (Université de Strasbourg)**.

**sous réserve de modifications éventuelles*

COMMENT S'INSCRIRE AU CONCOURS A.S.S/ E.S.

➤ Inscription uniquement en ligne : www.issm.asso.fr



INSTITUT SUPÉRIEUR SOCIAL DE MULHOUSE
4 rue Schlumberger - 68064 MULHOUSE

DIPLOME D'ETAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL ET D'EDUCATEUR SPECIALISE

Agréé par le Conseil Régional d'Alsace



LA FORMATION D'ASSISTANT de SERVICE SOCIAL

Un métier

L'assistant de service social exerce de façon qualifiée une profession d'aide définie et réglementée, dans une diversité d'institutions, de lieux et de champs d'intervention.

Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie. Il développe une fonction de veille et d'expertise qui le conduit à être force de proposition pour la conception des politiques sociales, les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie. Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants (extraits de la définition de la profession – annexe 1 arrêté du 29.6.2004).

La formation

Formation en alternance sur 3 ans en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat

La formation a pour objectifs d'acquérir les compétences professionnelles et d'élaborer un positionnement qui permette de les mettre en œuvre :

- construire des interventions d'aide à la personne, ainsi que des projets et actions collectifs.
- exercer une fonction d'expertise sociale.
- gérer et transmettre de l'information.
- s'impliquer dans les dynamiques partenariales.

Enseignement théorique : 1860 h réparties en 4 domaines de compétence

Enseignement pratique : 12 mois de stage répartis sur les 3 ans

A l'issue de la formation, les étudiants ayant réussi leur Diplôme d'Etat d'Assistant de service social se voient attribuer 180 crédits ECTS

LA FORMATION D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Un métier

L'éducateur spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

L'éducateur spécialisé développe une fonction de veille et d'expertise qui le conduit à être interlocuteur et force de propositions pour l'analyse des besoins et la définition des orientations des politiques sociales ou éducatives des institutions qui l'emploient. L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels il travaille soient considérés dans leurs droits, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et soient soutenus dans le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans leur milieu de vie (extraits de la définition de la profession – annexe 1 arrêté du 20.6.2007).

La formation

Formation en alternance sur 3 ans en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat

La formation a pour objectif d'acquérir les compétences professionnelles et d'élaborer un positionnement qui permet de les mettre en œuvre :

- concevoir et mettre en œuvre une relation éducative adaptée aux personnes et aux groupes
- élaborer et réaliser des projets éducatifs au sein d'une équipe et d'une institution
- travailler dans une équipe et la coordonner
- s'inscrire dans les dynamiques institutionnelles et travailler avec les multiples partenaires de l'action éducative, thérapeutique et sociale.

Enseignement théorique : 1 450 heures réparties en 4 domaines de formation

Enseignement pratique : 15 mois de stage répartis sur les 3 ans

Un des stages se fera dans une structure avec hébergement. Les différents stages permettent l'approche de publics diversifiés.

A l'issue de la formation, les étudiants ayant réussi leur Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé se voient attribuer 180 crédits ECTS

MODALITES D'ACCES A CES DEUX METIERS

Des Aptitudes

Ces métiers nécessitent une bonne culture générale, un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, une aptitude aux relations et à la communication, un bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes, une capacité à travailler en équipe, le sens des responsabilités et un engagement personnel pour exercer dans toutes les structures ou services.

Un concours d'entrée

Une sélection avec une épreuve écrite commune aux centres de formation d'Alsace (ASS, ES et EJE) et des épreuves orales spécifiques à chaque centre (cf feuille jointe). Une préparation à l'épreuve écrite et une préparation à l'épreuve orale est organisée à l'ISSM.

L'admissibilité commune UNAFORIS :

Un candidat ayant obtenu une note au moins égale à 10 à l'épreuve d'admissibilité organisée par l'ISSM peut s'inscrire aux épreuves orales d'admission des instituts qui participent au dispositif d'admissibilité commune UNAFORIS. La liste et les coordonnées des ces établissements figurent sur le site internet www.unaforis.eu